

Cabinet de sages-femmes "La Maisonnée des naissances"

100 chemin des Romains

34560 Montbazin

0467789097

CONTRAT SUIVI DE TRAVAIL A DOMICILE

Je, soussigné:

Madame,

Monsieur

Adresse:

Affirment avoir pris connaissance des conditions de suivi de la grossesse, du suivi de travail et de ses suites par la Maisonnée des naissances, de la responsabilité des sages femmes, de nos propres responsabilités de parents et déclarons y adhérer en toute conscience.

Nous déclarons avoir pris connaissance des tarifs présents sur le devis, et nous engageons à honorer les prestations des sages-femmes comme il se doit.

La totalité de la somme reste due, car nous engageons à la fois une organisation impliquant deux sages-femmes au sein du cabinet mais également notre responsabilité médicale, quelle que soit l'issue de l'accouchement.

Chacune des parties se réserve le droit de mettre fin au présent contrat à tout moment pendant la grossesse, notamment en cas de non-respect des engagements prévus ou si l'une des parties souhaite revenir sur sa décision. Dans ce cas, la partie souhaitant rompre le contrat s'engage à en informer l'autre partie dans les plus brefs délais et *avant* la période d'astreinte de naissance à 37 SA.

Suivi de travail à domicile

JQQP099 : 112€ en tiers payant de votre assurance maladie

+ dépassement d'honoraires : **350€** à votre charge, dont 100 euros remis à la signature du contrat (non remboursable) et 250 euros à remettre à la sage femme qui vous accompagnera.

Fait à:

Le:

La sage femme

Les parents

Cabinet de sages femmes "la Maisonnée des naissances"

100 chemin des Romains

34560 Montbazin

0467789097

CONTRAT ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

Je, soussigné:

Madame,

Monsieur

Adresse:

Affirment avoir pris connaissance des conditions de suivi de la grossesse, de l'accouchement et de ses suites par la Maisonnée des naissances, de la responsabilité des sages femmes, de nos propres responsabilités de parents et déclarons y adhérer en toute conscience. Nous nous engageons à rencontrer minimum 2 fois chaque sage-femme du cabinet avant la naissance de notre bébé, et de suivre l'ensemble de la préparation à la naissance, afin de permettre la bonne continuité des soins et de garantir une sécurité médicale et globale pour la naissance.

Nous déclarons avoir pris connaissance des tarifs affichés en salle d'attente, et nous engageons à honorer les prestations des sages-femmes comme il se doit.

La totalité de la somme reste due, *quelle que soit l'issue de l'accouchement*. La seule exception concerne les situations médicales nécessitant un accouchement dans une autre maternité.

Chacune des parties se réserve le droit de mettre fin au présent contrat à tout moment pendant la grossesse, notamment en cas de non-respect des engagements prévus ou si l'une des parties souhaite revenir sur sa décision. Dans ce cas, la partie souhaitant rompre le contrat s'engage à en informer l'autre partie dans les plus brefs délais et *avant* la période d'astreinte de naissance à 37 SA.

Accouchement en plateau technique

JQGD010 ou JQGD020 soit 313,50€ ou JQQP099 : 112€ en tiers payant de votre assurance maladie

+ dépassement d'honoraires : 700€ à votre charge, **dont 200 euros** remis à la signature du contrat (non remboursable) et 500 euros à l'accouchement, à remettre à la sage femme qui vous accompagnera.

Fait à:

Le:

La sage femme

Les parents